

Rapport

#SansTravailDesEnfants

IV Réunion Présentielle du Réseau de Points Focaux Lima, 8-11 mai de 2018





Table des matières

Acronymes	3
Introduction	4
1. Objectifs de la réunion.....	5
1.1 Objectif général	5
1.2 Objectifs spécifiques	5
2. Méthodologie de la réunion.....	5
3. Séances	6
3.1 Séance d'ouverture	6
3.2 Séance 1 : Progrès et défis pour l'accomplissement de la cible 8.7 en Amérique Latine et le Caraïbe.....	10
Conférence magistrale : M. Vinicius Pinheiro, Directeur du Bureau de l'OIT en New York	10
3.3 Séance 2 : L'exercice de l'Initiative Régionale entre 2014 y 2017 – « Tous et toutes dans la même page »	13
3.4 Séance 3: Planification stratégique de l'Initiative Régionale 2018-2021: où nous allons et comment nous sommes arrivés	27
3.5 Séance 4: projection et articulation de l'Initiative Régionale avec l'Alliance 8,7	32
3.6 Séance 5: Planification opérationnelle 2018-2019: à quoi s'engage-t-on? Qui le fera? Comment on va faire ça?.....	36
3.7 Séance 6: Le défi de la mobilisation des ressources	36
3.8 Séance 7: Directives d'évaluation pour l'Initiative Régionale	39
3.9 Séance 8: L'Initiative Régionale dans la 19 ^{ème} Réunion Régionale Américaine de l'OIT. Comment nous montrer et nous rendre inoubliables?.....	40
3.11 Séance d'évaluation finale	43
Annexes	44



Acronymes

AACID	Agence Andalouse de Coopération International pour le Développement
ABC	Agence Brésilienne de Coopération
AECID	Agence Espagnole de Coopération International pour le Développement
ALC	Amérique Latine et les Caraïbes
CEPAL	Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes
CSA	Confédération Syndicale des Amériques
ESCNNA	Exploitation Sexuel Commerciale de Garçons, Filles et Adolescents
ETI	Éradication du Travail des Enfants
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GRULAC	Groupe d'Amérique Latine et les Caraïbes auprès des Nations Unies
HLPF	Forum Politique de Haut Niveau
ICMPD	Centre International pour le Développement de Politiques Migratoires
IPEC	Programme International pour l'Éradication du Travail des Enfants
IR	Initiative Régionale Amérique Latine et les Caraïbes sans travail des enfants
MT	Ministère du Travail
ODD	Objectifs de Développement Durable
OHCHR	Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme
OIE	Organisation Internationale des Employeurs
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSCE	Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe
PF	Points Focaux de l'Initiative Régionale
RRA	Réunion Régionale Américaine
SISBEN	Système de Bénéficiaires pour des Programmes Sociaux
SNU	Système des Nations Unies
ST	Secrétariat Technique
TI/TdE	Travail des Enfants
UN	Nations Unies
UNDAF	Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science, et la Culture
UNICEF	Fond des Nations Unies pour enfance



Introduction

La IV^{ème} réunion présentielle du réseau des points focaux se tient à un moment où **l'Initiative Régionale Amérique Latine et le Caraïbe sans travail des enfants (IR)** achève sa première phase de fonctionnement, depuis sa création entre octobre et mars 2013 et sa constitution officielle en octobre 2014, dans le cadre de la 18^e réunion régionale américaine (RRA) de l'OIT.

Cette première phase, qui a pris fin en décembre 2017, était axée sur l'institutionnalisation de la plateforme, ainsi que sur la création et le renforcement de ses mécanismes de gestion et de gouvernance, dans le but d'avoir une structure opérationnelle et des mécanismes de travail participatifs et stratégique pour atteindre les résultats présentés.

La période durant laquelle la réunion a eu lieu coïncide avec le processus d'évaluation externe des projets de coopération qui soutiennent la mise en œuvre de la RI, en particulier ceux qui ont été promus avec la collaboration de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) et l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID). De même, le projet d'appui financé par l'Agence Brésilienne de Coopération (ABC) sera également évalué dans le courant de l'année 2018.

Ce rapport présente les principaux résultats de la réunion. Il est organisé dans la même séquence que les sessions, et contient leurs principales conclusions, ainsi que les défis auxquels l'IR fait face dans ses prochaines étapes vers l'avenir. Le résultat principal de la réunion a été la génération et la gestion de l'information fondamentale pour la conception des deux prochaines phases de la IR (Phase II et Phase III), la préparation du Plan Stratégique pour la Phase II et le Plan Opérationnel pour la période 2018-2019. Les Phases II et III de l'IR ont été définies et vont être organisées selon les périodes et critères suivants:

Phase II 2018-2021 - Axé sur la réponse nationale des pays, l'application des instruments et outils développés dans le cadre de l'Initiative Régionale pour renforcer et revitaliser les politiques, programmes et services nationaux, afin d'accélérer l'éradication du travail des enfants, en incorporant le rapport sur les progrès réalisés dans les instances compétentes pour donner des informations sur l'Agenda 2030. On travaille à travers des applications expérimentales dans les pays et secteurs prioritaires.

Phase III 2022-2025 - Axé sur l'évaluation et la durabilité, dans le but d'évaluer les progrès accomplis et d'identifier les leçons tirées du nouveau modèle d'intervention proposé par l'Initiative Régionale en ce qui concerne le renforcement de la réponse nationale et les progrès dans la réalisation des engagements régionaux et mondiaux.



Le document commence par des remarques d'ouverture, qui ont servi d'inspiration pour reconnaître le chemin parcouru par l'IR dans sa première phase. Ensuite, on synthétise la présentation faite sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les défis pour atteindre la cible 8.7 en Amérique Latine et dans le Caraïbe, ainsi que les opportunités envisagées pour renforcer le message de l'IR. Ensuite, les principales réalisations de la première phase de l'IR, le modèle d'identification des risques du travail des enfants et les cas pilotes mis en œuvre au Mexique et en Colombie sont présentés.

Par la suite, le résultat de l'évaluation collective de la performance de l'IR est présenté, concentré sur ses objectifs, et les progrès dans le processus de construction de la planification stratégique 2018-2021 et la planification opérationnelle 2018-2019, qui a conclu avec la définition préliminaire des résultats, des produits et des activités qui devraient être développés. D'autres sujets importants de la réunion étaient : la projection et l'articulation potentielle de l'IR avec l'Alliance 8.7, le défi de la mobilisation de ressources, les opportunités de visibilité de l'IR à la 19^{ème} Réunion régionale américaine de l'OIT et les lignes directrices qui seront suivies dans l'évaluation des projets d'appui à l'IR. Enfin, les derniers mots de la réunion sont incorporés.

Dans l'Annexe 8 du présent document, il est possible de consulter l'ordre du jour de la réunion, et dans l'Annexe 9, la liste complète des participants à la IV Réunion Présentielles du Réseau des Points Focaux de l'IR.

1. Objectifs de la réunion

1.1 Objectif général

Mettre en valeur le progrès de l'Initiative Régionale durant la période 2014-2017, en identifiant les leçons tirées et défis futurs.

1.2 Objectifs spécifiques

- Mettre à jour la planification stratégique de l'Initiative Régionale pour 2025.
- Convenir le Plan de Travail du Réseau de Points Focaux pour les deux ans 2018-2019.
- Faire attention à l'évaluation externe des projets de coopération supportant l'implémentation de l'Initiative Régionale.

2. Méthodologie de la réunion

Lors de la réunion, une méthodologie participative basée sur la génération de processus de réflexion sur soi, le dialogue et le débat collectif pour la prise de décision par consensus a été appliquée à travers des expositions initiales suivies par des espaces pour le travail en groupe et assemblées plénières.

Dans les espaces de travail en groupe, des guides méthodologiques ont été utilisées avec des questions directrices pour encourager la réflexion et, de même que la technologie d'affichage flexible (méta-plan), pour faciliter la concrétisation des idées et la participation équitable et active des participants (en les invitant à écrire leurs contributions sur les cartes), les progrès dans les débats et réflexions, parvenir à un consensus (en facilitant l'organisation des cartes autour des idées clés et / ou consensus) et la documentation appropriée des discussions et des accords conclus. Nous avons travaillé avec le soutien de l'équipe du Secrétariat technique de



l'IR, ainsi que les modérateurs/modératrices et rapporteurs/rapportrices choisis par les participants pour le partage du travail en séance plénière.

Étant donné la participation des personnes anglophones et lusophones, le matériel pédagogique et d'appui a été traduit en anglais et portugais et un système de traduction simultanée était disponible en tout moment de la réunion, pour faciliter la participation active des représentants de tous les pays. Les collègues de l'OIT ont soutenu avec la traduction pour le Point Focal d'Haïti.

Pour les moments de planification stratégique et opérationnelle, *l'approche de Gestion Axée sur les Résultats* a été appliquée. Cette approche met l'emphase, avec un regard prospectif, sur les résultats attendus, définis en tant que « changements » ou « impacts » pour le long terme, et dans la définition participative des résultats ou changements intermédiaires, les produits qui devraient être atteints et les activités clé nécessaires pour atteindre les produits proposés.

3. Séances

3.1 Séance d'ouverture

Secrétariat Technique, Initiative Régionale Amérique Latine et le Caraïbe sans travail des enfants.

Après l'accueil des personnes participantes, les principaux objectifs de la IV^{ème} Réunion Présentielle du Réseau de Points Focaux de l'Initiative Régionale ont été présentés.

De même, une courte présentation de l'agenda et les sujets à traiter a été faite, en signalant que le regard sur le chemin parcouru par l'IR serait posé, ainsi que sur les principaux défis posés par la formulation d'une nouvelle phase, par rapport à l'engagement qui représente l'accomplissement de la cible 8.7 des Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2025. Ce dernier, en considérant des éléments contextuels, tels que la transition de beaucoup de gouvernements, de même que l'adhésion des nouveaux Points Focaux. En tant qu'événements marquants prévus pour les prochains mois, il faut remarquer la 19^{ème} Réunion Régionale Américaine (RRA), qui aura lieu en octobre de cette année, et le centenaire de l'OIT en 2019.

Ainsi, la séance d'ouverture finit avec une activité pour mettre en contact aux personnes participantes avec les protagonistes principaux de la réunion: les garçons, filles et adolescents, et les environnements protégés qu'on désire pour eux et elles.

Par la suite, les messages clé des participant.s.es dans le panel d'ouverture de la réunion.

Nom et poste	Messages Remarqués
1. Sr. Philippe Vanhuynegem, Directeur Régional de	<ul style="list-style-type: none"> Il est important de reconnaître la valeur de l'IR dans le contexte changeant: son contextualisation dans l'Agenda 2030 et la réforme des Nations Unies (nu), qui implique un ajustement dans les mécanismes de liaison des agences. ODD 8, sur une croissance soutenue,



Nom et poste	Messages Remarqués
<p>l'OIT pour les Pays Andins (cf. discours dans l'Annexe 1)</p>	<p>inclusive et durable est au cœur de l'ordre du jour et l'expérience de l'IR nous aide à démontrer, dans la pratique, que le dialogue social est un puissant instrument de gouvernance.</p> <ul style="list-style-type: none"> Il a souligné trois caractéristiques de l'IR: 1. <u>Audace</u>: Pour se conformer avant les ODD, avec une réelle préoccupation pour la réduction du travail des enfants qui persistait malgré plus de 20 ans de travail. 2. <u>Implication et leadership national</u>: L'IR est un repère mondial sur la façon de prendre des mesures concrètes en tenant compte du contexte. 3. <u>Promotion de nouveaux mécanismes de financement du développement</u>: Ressources techniques et financières de la Coopération Traditionnel (AECID), la Coopération Décentralisée (AACID) et la coopération Sud-Sud du Brésil, qui ont accompagné cette initiative avec le soutien des capacités techniques et financières.
<p>2. Sr. Ernesto de Zulueta, Ambassadeur d'Espagne au Pérou (cf. Discours dans l'Annexe 1)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Lors de la IV^{ème} Conférence mondiale sur l'éradication soutenue du travail des enfants (2017 novembre), l'Espagne a exprimé sa volonté de maintenir le soutien à l'IR. C'est un défi partagé, parce que le travail des enfants doit être éteint de la réalité. L'Espagne a été un partenaire stratégique dans la lutte contre le TdE dans la région, depuis plus de 20 ans à travers AECID, avec les ONG espagnoles comme Fundación Telefónica, et depuis 2014, également, avec le soutien décisif de la AACID. Il a dit qu'il y avait encore 10,5 millions de raisons de continuer”.
<p>3. M. Marcos Raposo Lopes, Ambassadeur du Brésil en Pérou</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'IR découle de la troisième Conférence mondiale sur Travail des Enfants, réalisée à Brasilia (2013). Le gouvernement brésilien et le gouvernement espagnol l'ont rejointe dès le début. La IV Reunion de PF cherche à identifier les priorités et les meilleures stratégies au cours de cet exercice biennal afin de renforcer ce qui a déjà été réalisé et de voir les étapes clés pour atteindre l'objectif de la région. D'où l'importance d'avoir des systèmes de surveillance et de prioriser les domaines d'intervention. Le Brésil continuera d'apporter son soutien à la coopération technique à cet effet.
<p>4. Mme. Claudia Peneleu, Point Focal du Gouvernement</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'IR conclut une phase de consolidation pour faire un pas vers la maturité. Pour cette raison, cette réunion est essentielle car des décisions importantes seront prises



Nom et poste	Messages Remarqués
<p>de Guatemala y Représentant du Réseaux de Points Focaux (cf. Discours dans l'Annexe 1)</p>	<p>pour donner une plus grande portée à l'IR et le rendre durable dans les phases suivantes jusqu'à l'année 2025.</p> <p>1. Dans le processus de planification que nous ferons en ces journées de travail est important pour prendre en considération que: 1. L'IR est en meilleure position pour promouvoir des partenariats avec des intervenants clés, comme le milieu académique et la société civile, qui peuvent soutenir des réponses innovatrices 2. Des progrès ont été réalisés sur de nombreuses questions, mais il est important de continuer à se concentrer des secteurs critiques tels que le travail sur des enfants autochtones et, en général, avec certains groupes vulnérables, ainsi que l'approche rurale. À cet égard, il a évoqué l'expérience du Guatemala, qui a accordé une grande importance à la population autochtone, axée sur la prévention et la promotion des droits de l'enfant, afin de les empêcher d'y être en situation de TdE.</p>
<p>5. M. Guillermo Boza Pró, Vice-ministre du Travail et Promotion de l'Emploi du Pérou (cf. Discours dans l'Annexe 1)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les principales réalisations de l'IR, il a souligné l'augmentation de l'utilisation des ressources publiques dans la lutte contre le TdE, ainsi que la dynamique de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud. Il a souligné le soutien de l'Espagne et du Brésil. • Défis pour la deuxième phase: Axée sur la mise en œuvre dans chacun des pays des outils développés, en particulier le Modèle d'Identification du Risque de Travail des enfants: "Nous disposons d'un outil stratégique pour améliorer l'efficacité des politiques nationales".

Dynamique interactive

Une fois, l'ouverture finie, et afin de reconnaître la valeur différentielle de l'IR et de renforcer l'engagement envers l'accomplissement de la cible 8.7, une activité a été réalisée dans deux étapes.

Dans la première, un assemblage était fait dans un espace commun afin de promouvoir l'engagement et la reprise de la thématique du travail des enfants par les personnes participantes. Pour parvenir à cela, le concept créatif choisi était "L'espace vide", basé sur la récréation de situations positives qui devraient compter avec la participation des garçons, filles et adolescents, mais lesquels sont aujourd'hui absents pour être les victimes du travail des enfants.

Dans cette ligne, quatre contextes différents ont été créés avec des éléments réels et figures translucides de garçons, filles et adolescents d'entre 5 et 17 ans. Les contextes



étaient une école, une piste d'athlétisme et un parc. Chacun d'entre eux était accompagné par la phrase « 10,5 millions de garçons, filles et adolescents devraient être ici » Pour aborder le sujet du travail adolescent protégé, on a aussi reproduit un mini-marché et une figure d'un adolescent en train de travailler à mi-temps, constituant le quatrième contexte.

Travail protégé des adolescents



École



Piste d'Athlétisme



Parc



La deuxième phase, complémentaire à la première, consistait à réaliser une activation ou intervention dans l'espace reproduit pour que toutes et tous les assistant.s.es aient l'opportunité pas seulement d'être spectateurs/spectatrices, mais de s'engager dans la construction de chaque contexte. Pour cela, chaque assistant.e était invité.e à remplir les figures translucides avec des boules à couleur qui on en lui avait données. Tout au long de l'itinéraire ils découvraient que le défi ne se complétait pas et qu'il y avait encore des espaces vides dans les figures des garçons, filles et adolescents. Finalement, les personnes participantes ont reçu des badges avec le message « Je m'engage ».



Pendant la dynamique, le Secrétariat Technique de l'IR a expliqué que les boules à couleur représentaient toutes les actions concrètes réalisées jusqu'à date et qu'elles avaient aidé 9,5 millions de garçons, filles et adolescents à être retiré.e.s du travail des enfants depuis l'année 2000. Or, il a conclu en avertissant que, juste avec les boules disponibles, il était impossible remplir les figures parce qu'il fallait encore récupérer 10,5 millions de garçons, filles et adolescents. À ce titre, l'activité a mis en évidence la nécessité d'accélérer les efforts de toutes et tous à l'échelle nationale et régionale.

De cette façon, l'assemblage et l'activation ont sensibilisé et renforcé l'engagement de toutes et tous les participant.e.s, ainsi que rappeler le travail à faire malgré des progrès dans les résultats, et que celui devra être planifié pour la deuxième phase de l'IR.

Photographies dans l'Annexe 2.

3.2 Séance 1 : Progrès et défis pour l'accomplissement de la cible 8.7 en Amérique Latine et le Caraïbe.

Conférence magistrale : M. Vinicius Pinheiro, Directeur du Bureau de l'OIT en New York

La première séance avait comme but offrir un contexte à l'agenda 2030 et son importance, ainsi que l'impact en Amérique Latine et le Caraïbe, compte tenu du contexte socioéconomique et politique expérimenté par la région dans le cadre de la réforme du Système des Nations Unies (SNU ou UNDS). L'intervenant a aussi réfléchi aux éléments nécessaires pour positionner l'IR avec la cible 8.7. Enfin, les participant.e.s ont formulé leurs questions ou réflexions à partir de la présentation.

La conférence était axée sur trois aspects :

a) Contexte de l'Agenda 2030 et son impact dans l'Amérique Latine et le Caraïbe

- Un élément fondamental présenté avec l'Agenda 2030, est la diversité d'alliances créés en 2016 basées sur les soucis autour du contrôle de l'Agenda. L'alliance 8.7 constitue un exemple de ceci.
- Un deuxième élément est l'engagement volontaire des pays envers l'Agenda, tels que les rapports nationaux présentés par l'Argentine, la Colombie et le Pérou.
- Pour le contrôle, l'intervenant a expliqué qu'il s'agissait de 169 indicateurs, et qu'un forum politique était créé pour inspecter les progrès (HLPF global review cycle). Pour le cycle de 2019, le sujet est « autonomisation des personnes et assurer l'inclusion », et il sera axée sur l'ODD 8 et son articulation avec d'autres ODD.
- Des inspections régionales et nationales par thématique ont été réalisées. Chaque pays est lié à quelque type de rapport. Exemple: en 2016, 22 pays ont rapporté (y compris la Bolivie, le Mexique et la Colombie) ; en 2017, 43 pays l'ont fait (y compris



l'Argentine, le Belize, le Brésil, le Chili, le Costa Rica, le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Pérou).

- Bien que les progrès soient vérifiés avec les indicateurs accordés, des processus de reformulation non terminés continuent. La cible 8.7 a défini l'indicateur lié au travail des enfants mais celui lié au travail forcé est encore dans un processus de reformulation.
- Les agences du SNU sont inscrites dans un processus de réforme pour préparer et adapter leurs structures et programmes, afin de rendre plus efficient le soutien aux pays en fonction de cette Agenda. L'OIT a été dans ce processus et, conséquemment, des adaptations dans sa manière d'agir avec les pays sont attendues.

b) Le rôle du SNU en général et, particulièrement, le rôle de l'OIT à l'échelle globale et régionale pour soutenir l'implémentation de l'Agenda.

L'OIT est le garant de 13 indicateurs et elle est impliquée dans la préparation de 3 autres. Pour le cas de la cible 8.7, en collaboration avec l'UNICEF, l'indicateur est « proportion et nombre de garçons, filles et adolescents dans une situation de travail des enfants, désagréer par âge et sexe ». Jusqu'à ce moment, l'OIT s'est investie dans la définition des lignes de base : 2017 « Rapport Mondiale de Protection Sociale » ; 2017 « Estimations Globales sur le Travail des Enfants et le Travail Forcé ».

- Dans ce cadre, plusieurs alliances ont été créées : par exemple, en 2015, l'Alliance Travail Décent avec Initiative des Jeunes ; 2016, Alliance 8.7 et Accord Global pour le Travail Décent et la Croissance Inclusive ; 2017, Coalition Internationale sur l'Égalité de Rémunération (EPIC, sigles en anglais). Ces alliances se caractérisent par : être multi-acteurs, baser son engagement dans de plateformes communes, partager les connaissances et réaliser des actions d'incidence (plaidoyer) dans les pays.

c) Comment positionner l'Initiative Régionale par rapport à la cible 8.7.

- En considérant que 2019 est un an critique dû au centenaire de l'OIT, l'intervenant a recommandé d'exploiter l'opportunité offerte grâce au rapport qui sera rédigé en 2019 autour du ODD 8, pour inclure le sujet dans les agendas de travail décent avec les agences gouvernementales qui sont à la tête du processus.

Questions / Intérêt public	Réponses
Existe-t-il des mécanismes de suivi pour observer les pays en cas de non-respect de leur engagement envers l'ETI?	En effet, il y a des cas de retour en arrière dans la réalisation de l'objectif. Par conséquent, il est important d'engager et de responsabiliser les organisations internationales pour suivre les progrès, ainsi que pour impliquer d'autres acteurs afin que la conformité effective soit atteinte. D'où l'importance des commissions qui ont été créées volontairement dans les pays.
Quelles seraient les étapes de base pour articuler avec	Il est important d'être proactif dans l'identification des espaces d'articulation. Un exemple de ceci est le processus de révisions (examens), faisant partie des



Questions / Intérêt public	Réponses
les commissions régionales et articuler leur voix?	comités chargés de préparer des rapports pour les gouvernements de chaque pays.
L'OIT fournit-elle un soutien spécifique dans le processus du rapport national volontaire?	Dans le cadre de la réforme du SNU, l'articulation se fait à travers l'UNDAF, afin de suivre les engagements des pays. En 2021, l'ONU est intéressée à accepter des engagements en matière de TI, pour lesquels l'opportunité d'être incluse dans le processus devrait être recherchée.
Quel est le rôle que les travailleurs et les employeurs jouent ou peuvent jouer dans le suivi de l'Agenda 2030?	L'année prochaine (2019) est la clé pour souligner le processus qui a été mené, à la fois par les employeurs, les travailleurs et les gouvernements, et IR. Il est recommandé d'avoir une vision partagée.
L'Équateur fait son rapport volontaire. Ce rapport implique-t-il que chaque pays choisit un groupe d'indicateurs pour que la cible 8.7 puisse être suivi?	Dans le cas de l'Équateur, ils ne semblent pas avoir un seul plan pour leur rapport. Une grande partie de ce travail s'est concentrée sur les objectifs fixés chaque année. L'Équateur a manifesté de l'intérêt pour les questions environnementales et, pour cette raison, l'année 2019 semble être très importante pour inclure le sujet de l'informatique.
Dans les rapports volontaires, comment le monde du travail a-t-il été traité et, en particulier, la cible 8.7?	Le travail décent a été mentionné dans les rapports, mais en ce qui concerne la cible 8.7, les références sont moins avancées. Des mentions ont été faites autour des conditions sociales dans le contexte de la pauvreté et de la question du genre et de la relation au monde du travail, mais rien de spécifique au TdE. D'où l'importance d'être plus proactif afin que les gouvernements dans leurs rapports en tiennent compte. L'année 2019, l'objectif collectif de l'OIT est d'inclure ces questions.
En ce qui concerne le lien entre le travail et l'éducation avec les enfants et les adolescents, comment est-il fait le suivi des processus éducatifs et de leur relation avec le monde du travail? Comment cela se fait-il pour que cet accompagnement aboutisse à un travail sûr et à des garanties de travail étant donné qu'il y a une pression pour la flexibilité du travail et surtout à partir de l'âge minimum? Il est important que l'école s'adapte à ces	Autour du ODD 4, concernant la qualité de l'éducation, un espace est donné précisément pour lier la question du TdE dans la transition école-travail et la flexibilisation du travail. Par conséquent, il est important de plaider pour inclure le TI dans l'Agenda d'une manière plus spécifique.



Questions / Intérêt public	Réponses
dynamiques et soutienne la mise en œuvre de stratégies pour assurer un travail sûr.	
Les stratégies de lutte contre la pauvreté ont-elles été considérées pour prendre en compte le problème du TdE?	Il n'y a pas eu d'articulation directe avec le problème de la pauvreté. Il y en a d'autres comme le revenu, les aspects multidimensionnels, mais la relation avec la cible 8.7 n'est pas aussi visible. On s'attend à ce que l'année prochaine quand la question du travail décent sera discutée, cette relation sera plus visible.
Pourquoi la question du travail forcé est-elle intégrée à celle du travail des enfants?	Le travail forcé fait partie de la cible 8.7 des ODD, cependant, c'est l'un des indicateurs qui est encore en cours de révision, donc la relation avec le travail des enfants n'est pas encore définie.
Comment intégrer l'effort du Pacte Global face aux ODD avec le suivi donné par les pays?	Dans le cadre du rapport du SNU, l'idée est que les 10 principes du Pacte Global seront la base commune pour que les entreprises rejoignent l'Agenda.

Messages clé de la séance pour le travail de l'Initiative Régionale :

Pour conclure, M. Pinheiro commente que l'IR est visionnaire parce qu'elle a été créée avant que l'adoption de l'Agenda 2030. En conséquence, il est important de continuer à mener le message à ceux qui doivent le recevoir, c'est-à-dire, aux acteurs déjà impliqués et aux académiques, société civile et des autres preneurs de décisions clé dans la formulation et le suivi des politiques publiques.

L'IR doit faire partie du processus de suivi des indicateurs, participer dans les débats et faire de l'incidence sur les différentes relations avec d'autres indicateurs.

Ils restent 378 dimanches pour atteindre la cible !

L'Annexe 10 contient la présentation de M. Pinheiro.

3.3 Séance 2 : L'exercice de l'Initiative Régionale entre 2014 y 2017 – « Tous et toutes dans la même page »

Conférence magistrale : Secrétariat Technique, Initiative Régionale

La séance 2 a eu comme objectif de niveler les PF sur le travail que l'IR a fait depuis son début, sur la base des 5 objectifs envisagés depuis sa création : incidence, structure opérationnelle, mobilisation de ressources, génération et gestion des connaissances et communication.



On a commencé avec une description de la situation du travail des enfants dans la région en tant que point de départ de l'IR et l'expérience de plus de 20 ans du Programme IPEC de l'OIT. Dans le but d'accélérer la réduction du travail des enfants dans la région, le Cadre Accélérateur de Politiques a été présenté à partir d'un processus d'inspection et de capitalisation des expériences des pays. L'IR a identifié huit champs thématiques prioritaires pour accélérer le rythme de réduction du travail des enfants : agriculture, chaînes de valeur, migration, éducation, emploi des jeunes, décentralisation de la politique, peuples autochtones et nouvelles technologies.

Dans la deuxième partie de la séance, les principaux accomplissements et défis de l'IR dans sa première phase ont été présentés. En tant que réussite remarquable, on a présenté le Modèle d'Identification du Risque du Travail des Enfants, implémenté par un groupe de cinq pays pilote. Pour illustrer cette expérience, les cas du Mexique et de la Colombie ont été présentés.

L'Initiative Régionale Américaine Latine et le Caraïbe sans travail des enfants. Qu'est-ce qu'elle est ? Qu'est-ce qu'elle fait ? Comment elle travaille ?

Conférence magistrale : Secrétariat Technique, Initiative Régionale

Le travail des enfants en Amérique Latine et le Caraïbe est fortement associé à l'informalité, il est lié à la migration, affecte notamment des adolescents d'entre 14 et 17 ans avec une marquée invisibilisation des filles et des adolescents touchés par le travail domestique. Le travail dangereux est lié à l'agriculture et au travail familiale non rémunéré. On ne dispose pas de données précises sur l'ampleur du travail forcé et d'autres PFTdE.

À quoi se confrontait-on ?

Avant de la création de l'IR, le TdE était abordé au niveau international, mais on n'était parvenu à accorder un agenda global pour le placer en tant que priorité.

Avec quoi comptait-on?

- ✓ Expérience de plus de 20 ans par différents acteurs.
- ✓ Les premières expériences de coopération Sud-Sud, c'est-à-dire qu'elles ont transcendé les frontières et permis un échange de connaissances et d'expériences.
- ✓ Les accords de libre-échange incluaient, dans le chapitre sur le travail, la question du TdE, touchant d'autres secteurs tels que le commerce.
- ✓ On cherchait une réforme dans le modèle d'intervention en capitalisant ce qui existait déjà. À ce titre, l'IR émerge en tant que plateforme de coopération intergouvernementale, intégrant actuellement 28 pays, avec un système de gouvernance tripartite qui prend des décisions par consensus, mobilise des ressources publiques et avec un haut degré d'appropriation, tout en travaillant dans quatre langues pour faciliter l'intégration.



Qu'est-ce que l'on propose ?

On propose un nouvel modèle d'intervention répondant à la question : Qu'est-ce que l'on peut faire de plus et mieux pour accélérer la réduction du travail des enfants et atteindre ainsi la cible 8.7 en Amérique Latine et le Caraïbe ? Dans ce contexte, on a identifié huit champs où la réalité du travail des enfants nécessite une attention intensive et urgente : agriculture, chaînes de valeur, migration, éducation, emploi des jeunes, décentralisation de la politique, peuples autochtones et afrodescendants et nouvelles technologies.

Dans ce même cadre, une enquête a été réalisée sur la relation et l'interdépendance de la cible 8.7 avec 35 cibles de l'Agenda 2030. Cette information est importante pour l'élaboration des rapports des progrès sur le sujet des ODD, puisque en informant sur n'importe quelle de ces 35 cibles, on peut établir une relation avec la réalité du travail des enfants dans les pays.

La structure de l'IR est conformée par une Autorité d'Haute Niveau, formée par les Ministres de Travail des pays membres, un Réseau de Points Focaux, formée par les 28 Points Focaux nommés par les Ministres, 5 représentants régionaux des organisations d'employeurs, 5 représentants régionaux des organisations de travailleurs, qui sont l'instance exécutive de l'IR, et un Secrétariat Technique à charge de l'OIT.

¿Comment est-il implémenté le Cadre Accélérateur de Politiques dans la pratique ?

Il répond à la nécessité d'accorder un instrument directeur permettant d'organiser le travail et d'accélérer la réduction du travail des enfants. Il est axé sur deux stratégies : 1. Prévention et garanties des droits, y 2. Retrait et restitution des droits.

Le Cadre Accélérateur de Politiques propose de renforcer et profiter des politiques spécifiques et existantes avec une grande relation avec le TdE, et dans des champs stratégiques.

Retirer les garçons, filles et adolescents de la situation de travail des enfants est important mais il faut aussi interrompre la trajectoire vers le travail des enfants (prévenir). En conséquence, on insiste sur la prévention, en privilégiant la protection sociale (universelle, mais focalisée dans les secteurs les plus vulnérables) et les tendances du TdE et du travail adolescent sont reconnues.

La relation existante entre les progrès en prévention et éradication du travail des enfants et les progrès en autres objectifs de politiques est élargie.

Le Cadre Accélérateur a quatre résultats :

1. Interrompre la trajectoire vers le travail des enfants (prévention).
2. Retrait de garçons, filles et adolescents au-dessous de l'âge minimum d'admission au emploi.



3. Retrait du TdE dangereux / reconversion au travail protégé pour les adolescents en âge permise pour travailler.
4. Retrait et restitution des droits des victimes des pires formes de caractère illicite.

Réalisations et principaux défis de l'aller dans sa première phase 2014 – 2017

L'Amérique latine et les Caraïbes est la région qui a enregistré une plus grande réduction du TI, avec environ 9,5 millions enfants et adolescents dans cette situation.

En 2014, la déclaration de constitution de l'IR a été signée lors de la 18e Réunion Régionale Américaine de l'OIT (Panama, octobre 2018).

Au cours de cette quatrième réunion du réseau de points focaux, un rapport de responsabilité a été fait de la première phase 2014-2017. Les principales réalisations de l'IR peuvent être résumées en:

1. L'adhésion de 28 pays en 3 ans, ce qui signifie que l'IR a donné de la valeur aux pays.
2. Consolidation de systèmes de participation innovants: les canaux d'échanges fluides et permanents ont été consolidés.
3. Il s'agit d'une plate-forme multilingue, car elle est gérée en 4 langues: espagnol, français, anglais et portugais.
4. La situation et l'ampleur du travail des enfants dans chaque pays sont différentes: c'est pourquoi la stratégie proposée peut être adaptée aux réalités des pays.
5. Il y a un engagement politique des pays, grâce à la présence d'un point focal désigné par les gouvernements.
6. La participation des employeurs à l'Organisation internationale des employeurs (OIE) et des travailleurs à la Confédération des syndicats des Amériques (CSA) augmente la probabilité de diminution des TI.
 7. L'IR soutient le processus d'engagement d'autres acteurs/secteurs, tels que l'éducation et la santé, qui sont essentiels pour atteindre l'objectif 8,7. Par exemple, dans le cas du Brésil, il y a deux points focaux: l'un du ministère du développement social; Et un autre, du ministère du travail.
 8. On a travaillé dans la coopération Sud-Sud, soulignant la contribution du Brésil.
 9. La mise en œuvre du modèle d'identification des risques du travail des enfants est un exemple clair de manière de soutenir les pays.
 10. L'IR a favorisé la formation d'alliances avec des entités telles que la FAO et la CEPALC.
 11. Présence dans les événements internationaux, dans lesquels le TdE a été positionnée; par exemple, à la IVe Conférence mondiale sur l'éradication durable du travail des enfants et à la réunion régionale américaine.

Le Modèle d'Identification du Risque de Travail des Enfants: cas pilotes au Mexique et en Colombie



Conférence magistrale: Secrétariat Technique, Initiative Régionale

Les messages clés sur la phase pilote de la mise en œuvre du modèle d'identification des risques du travail des enfants mis au point par cinq pays de la région (Argentine, Brésil, Colombie, Mexique et Pérou), grâce au soutien technique de l'OIT et la CEPAL, peuvent être résumés:

- Il émerge comme une réponse à la nécessité d'un instrument permettant aux pays et aux parties prenantes clés d'élaborer des stratégies planifiées, ciblées et mesurables pour la prévention du travail des enfants.
 - L'OIT, en tant que responsable du Secrétariat technique de l'IR, a créé une alliance avec la CEPALC pour l'élaboration du modèle, qui a été élaboré et validé entre 2017 et 2018.
 - Chaque pays a son propre mécanisme pour mettre en œuvre le Modèle. Dans certains cas, des équipes inter-institutionnelles ont été formées et d'autres ont été faites directement avec le ministère du travail, puis les résultats ont été partagés.
 - Les résultats du modèle facilitent et favorisent un dialogue politique et soutiennent sa mise en œuvre sur le territoire avec un leadership actif des ministères du travail et des partenaires sociaux, mais aussi avec d'autres acteurs publics et privés clés au niveau national et sous-national.
 - Après l'application pilote du modèle, il a été constaté qu'il était nécessaire d'élaborer une version adaptée aux pays à faible indicateur du travail des enfants et à ceux qui avaient des données périmées. L'adaptation a débuté en 2017 et devrait être disponible à la mi-2018 pour la validation et l'application.
1. Le modèle est une nouvelle façon de tirer parti de l'information qui existe dans les pays. Il est flexible et adaptable à la définition du TdE dans chaque pays. De même, il renforce la réponse de l'offre publique, de sorte qu'il est considéré comme rentable.
 1. Un deuxième cycle d'application du modèle sera réalisé dans les pays prioritaires qui ont officialisé leur manifestation d'intérêt.

L'annexe 12 contient la présentation des Performances de l'IR.

Voici les idées clés des exposants Susana Casado, PF du Mexique et Blanca Patiño, directeur technique De L'OIT au cours du processus d'application pilote dans le pays.



Questions directrices		Développement de questions et dialogue avec le public	
		Mexique	Colombie
Principal Réalisations/résultats obtenus avec l'application du Modèle dans le pays	<ul style="list-style-type: none"> • Il est considéré comme un outil utile pour la prise de décision. • Un aspect clé est qu'ils ont réussi à convaincre le gouvernement, en particulier les fonctionnaires de haut niveau sur l'importance du modèle • Le Mexique est un pays aux réalités nombreuses, compte tenu des 1, 246 municipalités du pays. • Plusieurs entités ont participé au processus, ce qui a permis de donner plus de force et de visibilité aux résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> • La socialisation du modèle au sein du Comité Intersectoriel pour la Prévention et l'Éradication du Travail des Enfants (CIETI) a conduit à la création d'un groupe interinstitutionnel pour la mise en œuvre du modèle • Un outil utile pour l'exercice de ciblage, car il est considéré comme plus objectif et soutenu sur une base mathématique et statistique • Éveille la sensibilisation au TdE dans les régions ou les secteurs où le modèle est présenté. • Permet l'identification des enfants et des adolescents, un par un, qui courent le risque d'être dans une situation de travail des enfants. • Le Modèle a été inclus dans la politique publique nationale récemment approuvée, dans le volet prévention et dans la couverture et la qualité des attentions. • L'intérêt des territoires qui utiliseront l'outil a été identifié (cas Meta, Sincelejo, Cartagena, Antioquia). 	
Principales difficultés rencontrées et comment elles ont été résolues	<ul style="list-style-type: none"> • "Vendre le produit" aux autorités. Pour relever ce défi, il a été très utile d'avoir un soutien commun, au niveau technique et institutionnel, de l'OIT et de la CEPAL. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'a pas été possible de trouver des statistiques sur certaines variables, telles que catastrophes naturelles. • Trouver des bases de données qui remplaceraient l'information du recensement, qui était obsolète. Il a été décidé d'utiliser le système d'information utilisé pour identifier les bénéficiaires des programmes sociaux (SISBEN). 	



Développement de questions et dialogue avec le public		
Questions directrices	Mexique	Colombie
		<ul style="list-style-type: none"> • Coût bas grâce à la Coopération des institutions. • Trois expériences antérieures ont été identifiées, mais similaires au modèle, qui ont été le point de départ de la mise en œuvre de la méthodologie de l'OIT et de la CEPAL.
Bonnes pratiques pouvant être extraites de l'application dans votre pays	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des autres acteurs dans la lutte contre le travail des enfants. • Les hautes autorités se sont impliquées dans le projet, et cela a été clé. Le Secrétaire du travail a fait la présentation, dans laquelle il a noté les bénéfices et les avantages du modèle. • Ils organisent des fiches à présenter aux décideurs de chacun des États 	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des déterminants du travail des enfants avec un groupe interinstitutionnel. En Colombie a été réalisé par le biais d'un groupe inter-institutionnel composé de: DANE, ICBF, DNP, Ministère du Travail, Prospérité Sociale, avec le soutien technique de l'OIT. • D'avoir l'intérêt d'un territoire spécifique de grande taille pour le reproduire avec leurs propres fonds. • On a réussi à faire que la Stratégie Mobile de Protection Intégrale, en charge de la recherche active de garçons, filles et adolescents dans le travail des enfants, fasse usage des résultats du modèle.
Leçons tirées pouvant servir à d'autres pays voulant mettre en œuvre le Modèles dans le futur	<ul style="list-style-type: none"> • Il est important d'impliquer toutes les autorités liées à la question de l'informatique pour définir les variables déterminantes. • Il est important que les gouvernements parviennent à s'appropriier le modèle. Dans le cas du Mexique, c'était le Département des Statistiques du Ministère du Travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est nécessaire de tester le modèle pour obtenir plus de preuves (faire des évaluations). • Définir des protocoles sur l'utilisation du modèle avec les systèmes existants. • Il est essentiel qu'une entité gouvernementale prenne le modèle pour assurer sa durabilité. Dans le cas de la Colombie, le Département National de la Planification (DND) a pris la direction pour sa capacité technique.



Commentaires/questions du public	Réponses
<p>Avec une approche des coûts et des bénéfices du modèle : Combien est calculé qui permettrait d'économiser en tant que pays leur utilisation?</p>	<p>En termes d'investissement, il est encore nécessaire de faire une analyse d'impact. Pays comme la Colombie sont ouverts à cette mesure pour atteindre la réponse. On a des estimations sur ces épargnes à partir des comparaisons avec le système d'information et enregistrement actuel du TdE, et le rapport coût-bénéfice semble très positive.</p>
<p>Comment il sera fait pour que le modèle ait un impact territorial et puisse être appliqué ? Quels mécanismes ont été pensés pour en savoir plus et avoir Instructions pour l'utilisation du modèle, surtout, aux administrations locales?</p>	<p>Il est nécessaire de capabiliser sur le Modèle dans chaque pays, et pour tous les acteurs impliqués. On doit être bien convaincu et l'expliquer parmi tous et toutes. Les PF sont essentiels à la diffusion des connaissances, à la socialisation de l'information et à la promotion de son utilisation dans les pays concernés.</p>
<p>L'information est importante, mais elle doit apporter un itinéraire pour sa mise en œuvre, en particulier pour les pays sans soutien permanent de l'OIT, afin de générer des réponses</p>	<p>Une lettre officielle du Ministre est requise pour démarrer le processus Sur la question de savoir comment mettre en œuvre le modèle, il est exploré et conçu, ainsi que les pays qui l'ont appliqué. Les résultats ont plusieurs usages et dépendent dans une large mesure, des décisions prises au niveau national, Des priorités thématiques, sectorielles et géographiques, des acteurs concernés et de leur niveau d'engagement, de la possibilité/pertinence de l'intégrer en tant qu'outil de politique publique, entre autres.</p> <p>L'OIT-CEPALC élabore un guide pour la promotion du dialogue sur les politiques qui complète celle existant sur l'application du Modèle. Pour le moment, elle a été prise comme une contribution pour la décentralisation de la politique publique. Cependant, il faut un effort de tous les acteurs, et le rôle de l'IR, est d'accompagner un processus de volonté politique, car c'est le pouvoir de chaque pays de l'adapter et de le développer en fonction de ses conditions.</p>
<p>Il y a des particularités régionales notables, dans lesquelles il existe de forts schémas culturels du travail des enfants associés à l'informalité, dans les zones rurales, dans le travail familial, etc. En ce sens, le modèle peut-il être appliqué par secteurs ou régions et non par pays?</p>	<p>Oui, il peut être appliqué par les régions d'un pays, mais si l'information est disponible, il est plus rentable de faire l'analyse nationale et ensuite prioriser les territoires pour l'intervention selon des critères spécifiques qui sont décidés en accord avec la politique nationale , le budget disponible, les capacités d'articulation, la gravité du problème, etc.</p>



Commentaires/questions du public	Réponses
<p>Pourriez-vous avoir une incidence plus élevée, en profitant des espaces dans les réunions mondiales pour montrer tout ce qui a été fait avec le IR ?</p>	<p>Le GRULAC, l'OIE, l'ASC peuvent rassembler et intégrer les acteurs de la région. L'espace CIT de l'OIT peut également être exploité. Il appartient aux PF de tirer profit de son impact pour visualiser ses propres actions et progrès en tant que pays et groupe.</p>
<p>Pourquoi le modèle a-t-il été validé avec certains pays et pas avec d'autres?</p>	<p>Le Brésil a été choisi comme point de départ parce que c'est le seul pays de la région qui, par le biais du recensement, mesure directement le travail des enfants dès l'âge de 10 ans. Ceci a permis de comparer les résultats obtenus avec le modèle, avec cette mesure directe. Si le modèle était en mesure de classer les niveaux de risque TI de la même manière que le recensement les classait dans l'incidence du travail des enfants dans les territoires, cela signifiait qu'il fonctionnait, et, en effet, il fonctionnait.</p>
<p>Un point important est lié aux peuples autochtones. Une zone avec un pourcentage élevé de travail des enfants a été identifiée. Avez-vous envisagé l'approche des peuples autochtones à cet égard?</p>	<p>Envisager l'approche avec les peuples autochtones dans le Modèle dépend de l'information disponible dans le pays. Les recensements ont souvent la question de l'ethnicité par l'auto-identification et ont également été enregistrés dans certaines enquêtes. Si les informations sont disponibles et que les preuves le justifient, elles peuvent être incluses dans la sélection des déterminants pour construire le modèle. Dans le cas de la Colombie, ils l'ont inclus dans les feuilles de caractérisation territoriale, mais pas dans le cadre du modèle, car il n'y avait pas d'informations à jour.</p>
<p>Pour les pays qui n'ont pas de données à jour, quelles opportunités auraient-ils avec le Modèle?</p>	<p>C'est un grand défi et est en construction. Lorsqu'il y a des données périmées ou des niveaux informatiques bas, le nombre d'enfants et la marge d'erreur d'application du Modèle sont très importants. Ensemble, l'OIT et la CEPALC sont en train de concevoir un modèle alternatif dans lequel les facteurs associés au travail des enfants sont fondamentalement définis, et un saut est fait vers la quatrième étape de la caractérisation territoriale dans laquelle les documents administratifs sont utilisés. Nous espérons avoir cette version et être en mesure de la valider avec quelques applications expérimentales en 2018.</p>
<p>Le modèle semble donner un signal pour aborder la question territoriale, mais il y</p>	<p>Précisément, à partir de l'analyse menée, on a vu qu'il y avait une grande avancée dans les questions</p>



Commentaires/questions du public	Réponses
<p>a des problèmes au niveau national. Comment le modèle s'articule-t-il avec ces deux niveaux?</p>	<p>structurelles au niveau national (politiques publiques, alliances avec les programmes de protection sociale, efforts avec l'éducation, entre autres), mais cela ne s'est pas traduit efficacement sur le territoire, au local. Ce qui est recherché avec le modèle est de pouvoir atterrir dans la municipalité et proposer des interventions de prévention, basées sur l'offre de programmes et de services existants et basées sur l'identification des enfants et des adolescents et des familles à risque et des facteurs associés à ce risque. Dans certains pays pilotes tels que la Colombie et le Mexique, ils l'intègrent comme un outil de leur politique nationale. Au Brésil, il est considéré comme une possibilité complémentaire d'allocation budgétaire publique. Au Pérou, ils veulent l'utiliser pour étendre les services nationaux à des zones spécifiques.</p>
<p>Le modèle peut-il être répliqué dans tous les pays?</p>	<p>Avec la version alternative qui est en train d'être élaborée pour les pays avec des taux de TI faibles et des données périmées, oui, elle peut être appliquée dans tous les pays de la région. La chose importante est en fait l'utilisation qui est donnée aux résultats dans le pays et pour cela, il devrait chercher le soutien de différentes instances, partager des informations et diffuser les résultats.</p>

Pour terminer la session 2, un exercice d'évaluation collective de la performance de l'IR autour de ses 5 objectifs dans cette première phase de mise en œuvre, complémentaire du rapport de responsabilité présenté par le ST. Au début, l'évaluation a été faite dans six groupes de travail, chacun d'entre eux ayant évalué les 5 résultats de l'IR en termes d'identification des progrès, des enseignements tirés et des recommandations. Dans un deuxième temps, en assemblée chaque groupe a présenté ses conclusions (disponibles dans Annexe 3), dont la consolidation est présente dans le tableau suivant:

Objectifs	Les progrès complémentaires identifiées	Leçons complémentaires identifiées	Recommandations proposées
<p>Plaidoyer</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le RI a réussi à réaliser une vision régionale commune concernant la question de l'informatique. 	<ul style="list-style-type: none"> Les partenariats public-privé sont un moyen d'obtenir des impacts plus 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une discussion sur ce que l'IR a réalisé afin que les pays continuent à



Objectifs	Les progrès complémentaires identifiées	Leçons complémentaires identifiées	Recommandations proposées
	<ul style="list-style-type: none"> • L'articulation a été importante pour le positionnement de l'IR dans l'agenda public, ce qui a permis de promouvoir les plans nationaux. • Le tripartisme a été articulé dans les politiques publiques. • La relation entre l'informatique et l'éradication de la pauvreté a été rendue visible. • Des alliances ont été conclues qui ont facilité le travail de l'IR. Des engagements ont été pris avec la Fédération centraméricaine du secteur privé (FEDEPRICAP), qui s'est réuni au niveau sous-régional et s'est engagé à traiter de la TI. • L'IR est évaluée positivement. Les PF se sentent soutenus et ne se battent pas seuls sur le sujet. • Lors de la IV Conférence, ils sont devenus connus internationalement, et ont montré comment l'IR fonctionne. 	<p>importants et plus durables.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir présents les changements de gouvernement afin que cela n'affecte pas la dynamique de l'IR. • Un plus grand accompagnement est requis pour les nouveaux pays membres. • Lier la cible 8.7 avec les autres indicateurs permet de faire passer le problème informatique à d'autres acteurs pour le positionner au niveau international. 	<p>prioriser l'informatique comme une question importante dans l'agenda public.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relier 100% des pays de la région dans l'IR • Rechercher d'autres scénarios dans lesquels les travailleurs et les employeurs participent. • Il est important que les PF préparent des rapports pour éviter les difficultés dans les transitions de nouveaux PF. • Mettre l'accent sur les gouvernements locaux.
Mobilisation de fonds	<ul style="list-style-type: none"> • Des progrès ont été réalisés, en particulier dans le renforcement 	<ul style="list-style-type: none"> • L'importance de ne pas se fier uniquement à la coopération 	<ul style="list-style-type: none"> • Des progrès ont été réalisés en matière de coopération, mais il y a toujours



Objectifs	Les progrès complémentaires identifiées	Leçons complémentaires identifiées	Recommandations proposées
	<p>des partenariats public-privé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La coopération de l'Espagne et du Brésil est appréciée positivement. • Les ressources de chaque pays ont été utilisées. • La coopération Sud-Sud a été renforcée. • Des délégations spécifiques ont été constituées dans certains secteurs et un budget spécifique a été affecté à l'informatique. 	<p>internationale ou d'attribuer cette responsabilité uniquement au TS est considérée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des ressources est le meilleur moyen de refléter l'engagement, soit avec les ressources nationales ou provinciales, parce que «ce qui n'apparaît pas dans le budget n'existe pas». 	<p>un manque de motivation pour allouer des ressources pour le TdE, en particulier au niveau national.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion est requise pour mobilisation de fonds en faveur de l'IR, en particulier les contributions du secteur privé. • Il est important de renforcer la coopération Sud-Sud.
<p>Gestion des connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il a contribué aux aspects méthodologiques et à l'amélioration des stratégies. • Il y a des progrès dans le partage d'informations et l'échange de bonnes pratiques entre les pays. • Des progrès ont été réalisés sur des questions telles que la migration, la collaboration avec différents acteurs, la collaboration tripartite. • La Jamaïque, Sainte-Lucie, sont de nouveaux points focaux centrés sur la gestion des connaissances qui ont 	<ul style="list-style-type: none"> • Les évaluations rapides sont un mécanisme de soutien de l'IR. • La gestion des connaissances nous permet de comprendre comment la question du TdE s'articule pour guider les actions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux comprendre le modèle d'identification des risques du TdE. • Il est important de disposer d'une carte comparative des pays faisant partie de l'IR pour connaître la situation informatique actuelle. • Mesurer l'impact des politiques publiques des pays pour promouvoir ce qui fonctionne et éviter ce qui ne marche pas. • Continuer à partager les expériences et les préoccupations des pays pour



Objectifs	Les progrès complémentaires identifiées	Leçons complémentaires identifiées	Recommandations proposées
	<p>bénéficié des expériences du Brésil et ont progressé dans une enquête orientée vers les jeunes grâce à l'évaluation rapide («évaluation rapide») s'est faite.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coopération Sud-Sud: L'approche utilisée par le Brésil en matière d'inspection du travail a été évaluée positivement. • Ils ont inclus des travailleurs sociaux et d'autres disciplines dans leurs équipes, de sorte qu'ils ont été renforcés et augmentés. 		<p>renforcer leurs propres expériences dans la collecte d'informations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est important de partager les préoccupations sur des questions spécifiques du TdE. Par exemple, dans les zones rurales. Cela permet de savoir quoi faire de mieux et de se concentrer sur des problèmes plus spécifiques.
<p>Structure opérationnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lors des réunions des points focaux, beaucoup d'informations sont partagées et les priorités politiques alignées. • L'allocation des ressources humaines a été maximisée et des unités spéciales ont été créées pour le thème du TdE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les points focaux fournissent un grand soutien au ST et permettent de suivre les actions et de rester en contact. • Le Modèle d'Identification des Risques du TdE est mis en évidence; l'importance de la mise en place de processus de renforcement institutionnel est reconnue, afin de l'ancrer localement dans l'articulation avec les politiques publiques, et de pouvoir mesurer les résultats. De même, 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est important que les personnes de chaque pays participant au niveau national se rencontrent dans le même espace pour participer aux réunions virtuelles.



Objectifs	Les progrès complémentaires identifiées	Leçons complémentaires identifiées	Recommandations proposées
		<p>nous voyons l'importance de renforcer le travail des inspecteurs du travail pour identifier les formulaires informatiques basés sur cet instrument.</p>	
<p>Communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les activités réalisées dans le cadre de l'IR sont visibles sur la plateforme et sur les réseaux sociaux. L'information trouvée sur le site est à jour et accessible à tous. 		<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir un réseau de tweeters pour la communication. Il faut promouvoir davantage ce que fait chaque pays, cela peut faire partie de la coopération Sud-Sud.

Messages de session clés pour le travail Initiative Régionale:

À la suite de la session 2, un consensus généralisé a été établi sur le niveau de maturité et la consolidation actuelle de l'IR. Toutefois, des possibilités ont également été identifiées qui pourraient être développées pour les phases II et III de l'IR et ont servi de base à la formulation des résultats et des indicateurs de l'IR Dans le processus de planification qui a été fait ci-dessous.

L'Annexe 12 Résume les questions présentées par le Secrétariat technique lors de la séance 2.



3.4 Séance 3: Planification stratégique de l'Initiative Régionale 2018-2021: où nous allons et comment nous sommes arrivés

Animatrice: Mme. Gloria Vela, Consultante, Initiative Régionale

Le ST, avec l'appui de l'équipe de facilitation de la IV réunion, a examiné les résultats de l'évaluation collective de la performance de l'IR (Séance 2), Et de là, il a formulé une proposition d'indicateurs pour chacun des quatre résultats définis à partir du début de l'IR, et a identifié une proposition de produit, comme base d'entrée pour la planification stratégique. Compte tenu du moment actuel de l'IR, le ST a formulé un cinquième résultat faisant référence à la consolidation organisationnelle de l'IR, dont l'incorporation a été mise à l'attention des PF.

Les résultats et les indicateurs formulés, qui ont été ajustés et validés en assemblée en tant que partie fondamentale de la planification stratégique 2018 – 2021, sont présentés ci-dessous.

Table 1. Indicateurs pour résultat

Résultats	Aspects démontrant qu'il y a des progrès dans la consécution du résultat (Indicateurs)
1. Les pays renforcent l'approche préventive du travail des enfants	1.1 Nombre et type d'actions au niveau national et sous-national, menées par approche préventive, qui sont associés à l'action de l'Initiative Régionale et ses huit facteurs prioritaires accélération.
	1.2 Niveau et type de ressources (humaines, techniques, financières) fournies par le



Résultats	Aspects démontrant qu'il y a des progrès dans la consécution du résultat (Indicateurs)
	<p>gouvernement (MT et autres) pour les stratégies de prévention.</p> <p>1.3 Nombre et type de points focaux (GOB, EMP, TRAB) et les principales parties prenantes avec la capacité d'accompagner la mise en œuvre des stratégies de prévention, y compris le Modèle de l'Identification des Risques du Travail des Enfants.</p> <p>1.4 Nombre de pays, les parties prenantes et les partenaires tripartites (intervenants) qui connaissent le Modèle d'Identification des Risques du Travail des Enfants.</p> <p>1.5 Nombre de pays avec le Modèle d'Identification des Risques du Travail des Enfants dans les comités nationaux (par exemple, le National Labour Advisory Board ou le Comité National du Travail des Enfants).</p> <p>1.6 Nombre de pays qui mettent en œuvre des stratégies préventives, y compris le Modèle d'Identification des Risques du Travail des Enfants.</p> <p>1.7 Nombre de pays et l'utilisation efficace qu'ils font des résultats du Modèle d'Identification des Risques du Travail des Enfants et d'autres stratégies et outils de prévention du travail des enfants, dans le cadre de l'Initiative régionale.</p> <p>1.8 Le degré d'appropriation et de la durabilité aux niveaux national et local, les stratégies de prévention, y compris le Modèle de l'Identification des Risques du Travail des Enfants.</p> <p>1.9 Type et cadre de partenariats public-privé pour la mise en œuvre des stratégies de prévention et des partenariats multisectoriels du travail des enfants, y compris le Modèle de l'Identification des Risques du Travail des Enfants.</p> <p>1.10 Nombre de fonctionnaires par type d'établissement, qui ont participé à des programmes visant à renforcer et / ou des expériences de partager les connaissances sur les stratégies de prévention.</p>
<p>2. Les pays intensifient la mise en œuvre de leurs stratégies de retrait NNA au-dessous de l'âge</p>	<p>2.1 Niveau et type de ressources (humaines, techniques, économiques) fournies par le gouvernement, la coopération internationale et d'autres partenaires, dans le cadre de l'Initiative régionale aux niveaux local et national.</p>



Résultats	Aspects démontrant qu'il y a des progrès dans la consécution du résultat (Indicateurs)
<p>minimum, en accordant une attention particulière aux personnes en situation de travail dangereux (TIP)</p>	<p>2.2 Type et portée des partenariats multisectoriels et public-privés pour la mise en œuvre de stratégies de retraite pour les enfants et les adolescents en situation de travail des enfants en dessous de l'âge minimum.</p> <p>2.3 Nombre d'actions, d'accords et / ou d'alliances établi.e.s avec les organisations de la société civile; les organisations populaires et les institutions du domaine académique, pour la retraite et la protection des enfants et des adolescents dans des conditions de travail des enfants.</p> <p>2.4 Nombre de pays, par type de réseaux d'entreprises actifs pour lutter contre le travail des enfants.</p> <p>2.5 Nombre et type d'actions régionales de sensibilisation au retrait des enfants et des adolescents du travail des enfants.</p>
<p>3. Les pays renforcent leurs stratégies de protection de l'emploi et/ou de reconversion professionnelle pour les adolescents d'âge permis pour le travail (C182 art. 3. D))</p>	<p>3.1 Niveau et type de ressources (humaines, techniques, économiques) fournies par le gouvernement (MT et autres) pour la mise en œuvre de stratégies de retraite des adolescents dans les travaux dangereux, aux niveaux local et national.</p> <p>3.2 Niveau et type de ressources (humaines, techniques, économiques) fournies par le gouvernement (MT et autres) pour la mise en œuvre de stratégies de reconversion professionnelle pour les adolescents en situation de travail dangereux, au niveau local et national.</p> <p>3.3 Niveau et type de ressources (humaines, techniques, économiques) apportées par le secteur privé et par la coopération internationale pour la mise en œuvre de stratégies de retraite des adolescents dans les travaux dangereux, aux niveaux local et national.</p> <p>3.4 Niveau et type de ressources fournies par le secteur privé et par la coopération internationale pour la mise en œuvre de stratégies de reconversion professionnelle pour les adolescents en situation de travail dangereuse, au niveau local et national.</p>



Résultats	Aspects démontrant qu'il y a des progrès dans la consécution du résultat (Indicateurs)
	<p>3.5 Type et portée des partenariats multisectoriels et public-privé pour la mise en œuvre de stratégies de protection du travail autorisé des adolescents.</p> <p>3.6 Type et portée des partenariats multisectoriels et public-privé pour la mise en œuvre de stratégies de reconversion professionnelle pour les adolescents en situation de travail dangereux.</p> <p>3.7 Nombre et type d'actions mises en œuvre pour protéger efficacement les enfants et les adolescents d'un âge autorisé pour travailler.</p> <p>3.8 Nombre de pays ayant mis en place des programmes de formation en alternance pour les adolescents en âge de travailler, en accordant une attention particulière à ceux qui sont en situation de vulnérabilité.</p> <p>3.9 Nombre de pays qui établissent et tiennent un registre des adolescents d'un âge autorisé pour travailler.</p> <p>3.10 Nombre de pays disposant d'une liste adéquate et spécifique de travaux dangereux.</p> <p>3.11 Type de programmes et / ou d'activités visant à habilitier les employeurs et les travailleurs à identifier les trajectoires menant à un travail dangereux.</p> <p>3.12 Nombre et type d'initiatives promues pour la reconnaissance des compétences acquises par les jeunes, avec la sécurité et la santé au travail.</p> <p>3.13 Nombre d'études sur la transition de l'informalité à la formalité et son influence sur le travail des enfants et des adolescents (groupes de pays / secteurs).</p> <p>3.14 Nombre d'études sur la relation-transition école / travail (groupes de pays / secteurs).</p>
<p>4. Les pays renforcent leurs stratégies pour faire face aux formes illicites de travail des enfants (C182, art. 3. a), b) y c))</p>	<p>4.1 Niveau et type de ressources (humaines, techniques, économiques) fournies par les gouvernements (MT et autres) et coopération internationale pour lutter contre les formes illicites de travail des enfants, dans le cadre de l'Initiative régionale.</p> <p>4.2 Type et portée des partenariats multisectoriels et public-privés pour faire face aux formes illicites de travail des enfants.</p>



Résultats	Aspects démontrant qu'il y a des progrès dans la consécution du résultat (Indicateurs)
	<p>4.3 Nombre de mécanismes d'intervention, suivi et suivi de l'information pour lutter contre les formes illicites de travail des enfants.</p> <p>4.4 Nombre de réunions d'échange et d'ateliers de discussion technique sur des sujets spécifiques liés aux formes illicites de travail des enfants, au niveau régional.</p> <p>4.5 Nombre d'actions visant à renforcer les institutions qui dirigent les différentes questions relatives aux formes illicites de travail des enfants.</p> <p>4.6 Nombre d'instruments (lois, politiques, stratégies) pour lutter contre les formes illicites de travail des enfants.</p> <p>4.7 Nombre d'évaluations rapides (Rapid Assessment) sur les nouveaux problèmes et les types de formes illicites de travail des enfants, menées dans le cadre de l'Initiative régionale.</p>
<p>5. L'Initiative régionale progresse dans sa consolidation et dispose d'une gestion efficace pour accélérer l'éradication du travail des enfants</p>	<p>5.1 Nombre de pays membres de l'IR (5 pays de la région manquent à cause de leur adhésion).</p> <p>5.2 Nombre et type de partenariats multisectoriels et public-privé pour le renforcement de l'IR.</p> <p>5.3 Nombre et type de ressources mobilisées pour la pérennité de l'IR</p> <p>5.4 Nombre et type d'actions, par acteur membre, qui contribuent à la mise en œuvre de l'IR (Gouvernement, Secteur des travailleurs, Secteur des employeurs).</p> <p>5.5 Nombre de points focaux du secteur des travailleurs et des employeurs (afin d'avoir une plus grande équité dans la prise de décision - 28 points focaux, 7 employeurs et 7 travailleurs).</p> <p>5.6 Nombre et type de nouveaux acteurs régionaux et mondiaux liés à l'IR (la société civile en tant que partenaires).</p> <p>5.7 Nombre et type de forums internationaux ayant un impact sur le travail des enfants selon le type d'interventions / de participations de l'IR.</p> <p>5.8 Nombre d'alliances avec des associations de presse et de journalisme pour rendre l'IR visible.</p> <p>5.9 Nombre et type d'évaluations de la performance de l'IR.</p> <p>5.10 Nombre et type d'échanges et d'expériences reproduits entre les pays, dans le cadre de l'IR.</p>



Résultats	Aspects démontrant qu'il y a des progrès dans la consécution du résultat (Indicateurs)
	<p>5.11 Nombre de pays ayant incorporé des produits essentiels de l'IR dans leurs politiques nationales ou locales.</p> <p>5.12 Nombre d'expériences systématisées et diffusées par l'IR.</p> <p>5.13 Nombre de profils de pays / acteur mis à jour sur le site Web.</p> <p>5.14 Degré d'interaction dans les réseaux sociaux (classés par acteur).</p>

L'annexe 4 présente les observations de l'assemblée sur les indicateurs pour chacun des 5 résultats de l'IR, tandis que l'annexe 5, Il résume le plan stratégique 2018-2021 effectué par le PF et le St de l'IR.

3.5 Séance 4: projection et articulation de l'Initiative Régionale avec l'Alliance 8,7

Conférence magistrale: Thomas Wissing, Advocacy & Partnerships, OIT Fundamentals Genève

Le but de cette session était de fournir des réflexions sur les possibilités d'accélérer les progrès réalisés par les pays dans la réalisation de l'objectif 8,7 de l'ODS, ainsi que d'explorer les mécanismes par lesquels: 1. L'Alliance peut soutenir ces processus, et, 2. Modalités de participation des pays de l'Alliance et leurs avantages potentiels.

Alors qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, l'IR a été le pionnier dans ce processus à partir du troisième Conférence mondiale contre le TdE; au niveau mondial, l'Alliance 8,7 a été consultée et approuvée plus récemment. Deux Initiatives ont participé aux engagements des déclarations de Buenos Aires à la IVe Conférence. L'Alliance 8,7 consiste en une initiative mondiale menée par le siège de l'OIT qui répond aux données mondiales qui indiquent qu'il y a Actuellement 152 millions enfants, filles et adolescents dans le travail des enfants. En Amérique latine et dans les Caraïbes, 1 enfant et adolescent sur 20 travaillent, et une grande partie est dangereuse. Sur le travail forcé, Les études développées par l'OIT indiquent qu'il y a environ 25 millions personnes dans cette situation, dont 4,3 millions ont moins de 18 ans.

Les éléments communs de l'IR et de l'Alliance 8,7 sont: 1. Permettre aux gouvernements, aux travailleurs et aux employeurs de s'unir. 2. D'accélérer les actions pour l'accomplissement de l'objectif 8,7 étant donné que, en suivant la trajectoire actuelle, son accomplissement n'est pas faisable dans la période convenue. 3. Rechercher des façons innovatrices pour aborder le TdE. 4. L'OIT exerce le Secrétariat Technique dans les deux cas.



Outre les gouvernements, les employeurs et les travailleurs, les groupes d'intérêt de l'Alliance 8,7 sont des organisations internationales (OIM, OHCHR, UNICEF), régionales (OSCE, ICMPD) y organisations de la société civile (Marcha Global).

En 2018, l'Alliance a commencé Votre Étape de mise en œuvre Et sera présenté à la 19e Réunion Régionale Américaine, qui a lieu le 2018 octobre au Panama. Le premier grand défi est d'inclure le sujet dans l'agenda mondial et avec l'engagement Politique. Pour 2019, un jalon important sera le 20e anniversaire de la journée mondiale contre elle.

Le tableau suivant résume les principales idées du dialogue ouvert qui a eu lieu avec les participants au sujet du conférence magistrale de m. Wissing.

Questions/commentaires de l'assemblée	Réponses du conférencier
Il y a des attentes par rapport à l'Alliance 8.7, mais aussi des craintes. Une crainte est la relation avec le travail forcé promue par l'Alliance. Il est possible que ce qui a été réalisé jusqu'à présent en TdE soit détourné par l'inclusion de ce nouveau sujet. On considère que les revers économiques et le manque d'emploi des adultes peuvent faire que les promesses de la IV Conférence ne soient pas tenues, parce que ces engagements ne sont pas viables, alors quelle serait l'utilité pour eux de faire partie de la Alliance 8.7?	Les actions de l'Alliance et de l'IR devraient être inspirées par le travail décent et la croissance économique, puisque la cible 8.7 fait partie de l'objectif 8. Cela signifie que le contexte socio-économique des parents est pris en compte. Pour cette raison, il favorise également l'accès à des opportunités de travail décent, qui favorisent de meilleures conditions de vie. On pense que servir le marché du travail soutient adéquatement les stratégies contre le TdE.
Ils considèrent que l'articulation est bonne, mais le secteur syndical considère qu'il existe de nombreuses multinationales qui ne respectent pas les conventions et ne respectent pas les engagements. Alors, comment pouvez-vous contribuer à eux?	L'idée est que l'Alliance 8.7 soit ouverte et constructive, tout en veillant à ce que les institutions qui n'ont pas de véritable objectif n'y entrent pas. Ils doivent respecter leurs engagements en leur démontrant des politiques, des programmes ou des projets spécifiques. C'est un mécanisme qui pourrait servir à avoir de la crédibilité, mais conditionné par si une organisation ne se comporte pas comme prévu. Nous devons développer des mécanismes de vérification qui sont encore en cours d'évaluation.
Comment l'Alliance aide-t-elle l'IR à atteindre la cible 8.7?	En ce qui concerne la valeur ajoutée de l'Alliance, elle est considérée comme un processus qui se déroule à l'Assemblée des Nations Unies, ce qui permet de transmettre des soucis à d'autres cadres



Questions/commentaires de l'assemblée	Réponses du conférencier
	<p>internationaux importants. Concernant l'utilité de l'IR, deux points ont été mentionnés: 1. Sur la base des réseaux construits au niveau international, une plate-forme d'articulation est créée avec d'autres acteurs extérieurs à la région, avec lesquels ils peuvent échanger des programmes, avec leurs homologues sur ces questions. 2. Le potentiel de mobilisation des ressources. S'il existe des groupes d'action au niveau international où ils participent avec le RI et si les initiatives sont présentées conjointement aux bailleurs de fonds, ils peuvent avoir plus d'alliés. Dans toute la gestion du financement du développement, le travail en commun est un facteur important qui est apprécié par les investisseurs.</p>
<p>En ce qui concerne les principaux acteurs ou alliés, d'autres agences des Nations Unies sont mentionnées, il serait bon de vérifier la possibilité d'articuler cet espace avec le FMI ou la Banque Mondiale, qui imposent des restrictions aux prêts aux pays, y compris une composante de flexibilité du travail. Quelles sont les possibilités d'articuler avec ces deux acteurs pour adapter leurs politiques et indicateurs aux conditions de travail décent promues par l'OIT?</p>	<p>Dans les mécanismes de vérification de la Banque Mondiale qu'ils donnent aux projets, ils considèrent les 8 conventions fondamentales de l'OIT pour la sélection et le respect des projets. Il serait intéressant que le FMI rejoigne l'Alliance, mais ils ne l'ont pas encore fait.</p>
<p>En tant qu'employeurs, ils avaient déjà parlé de l'importance de séparer la question du TdE et du travail forcé, de sorte qu'ils pensent pouvoir revenir sur les progrès. Que se passerait-il si une entreprise ne pouvait pas remplir ses engagements? Comment le suivi des règles d'entrée de l'Alliance fonctionne-t-il pour que ces règles soient respectées? Quelle est l'instance chargée de faire le suivi?</p>	<p>De nombreux pays de la région travaillent déjà sur la question, de sorte que l'adhésion à l'Alliance n'implique pas un engagement international au-delà du partage de l'information, de sa possibilité de visibilité, de communication et d'échange. Il n'y a pas d'accès immédiat aux ressources si elles ne soumettent pas de propositions, il n'y a pas non plus de certifications. C'est plutôt une manière de chercher à agir ensemble, à aligner les actions sur des buts et des objectifs communs.</p>
<p>Comment l'Alliance 8.7 peut-elle soutenir la présentation des rapports volontaires</p>	<p>Il y a une réflexion et une question à revoir. Il y a beaucoup de potentiel à avoir un</p>



Questions/commentaires de l'assemblée	Réponses du conférencier
sur les ODD? L'IR a des réseaux hautement institutionnalisés. L'Alliance a-t-elle des mécanismes de suivi pour les engagements? Quel est l'avantage global du pays?	guide pour les processus de VNR (Voluntary National Reports). Dans la présentation de l'information, l'IR pourrait contribuer, par exemple, avec des informations du Modèle d'Identification des Risques du Travail des Enfants, car il semble très innovant, n'a pas été réalisé dans d'autres parties du monde et permet de concentrer les efforts sur certaines parties de la population.
Comment l'Alliance peut-elle bénéficier du travail avec l'IR? Y a-t-il d'autres régions impliquées dans l'Alliance? Comment voyez-vous le processus dans la région et comment peuvent-ils nourrir le vôtre?	Dans l'IR il y a déjà une multitude de réseaux, d'expériences, de bonnes pratiques, d'engagement, de méthodologies. Assurément, l'Alliance chercherait à adopter ce que l'IR fait bien. Cette alliance pourrait aider et l'idée serait de renforcer le travail de l'IR, en comptant sur des réseaux plus larges, avec d'autres agences de l'ONU que l'Alliance a.

Messages de séance clés pour le travail de l'Initiative Régionale:

Tant l'IR que l'Alliance 8,7 ont comme thème commun l'accomplissement de l'objectif 8,7, qui fait partie de l'ADN de l'IR. Elle est la passion partagée avec l'Alliance. Bien que les deux sont dans différents processus de maturation, l'éventail du débat est ouvert ainsi que la décision que l'IR doit prendre sur la question d'intégrer ou non de manière volontaire à l'Alliance 8.7

Les avantages mentionnés sur cette possibilité étaient:

- Le problème peut être renforcé dans des Rapports Volontaires ODD. Que l'Objectif 8 et surtout, la cible 8.7 soient reportés. L'IR a une contribution à faire.
- Pour les pays qui ont ratifié la Convention 29 de l'OIT Il pourrait y avoir une chance d'en apprendre davantage sur des questions comme le travail forcé à partir de l'apprentissage d'autres régions.
- L'Alliance pourrait fournir un groupe technique pour soutenir la mobilisation des ressources de l'IR, dans des questions telles que les formes modernes d'esclavage. Il pourrait y avoir un groupe de pays pour traiter les deux questions.

L'annexe 11 contient la présentation de Mme. Wissing.



3.6 Séance 5: Planification opérationnelle 2018-2019: à quoi s'engage-t-on? Qui le fera?

Comment on va faire ça?

Animatrice: Mme Gloria Vela, Consultante, Initiative Régionale

Le but de cette session était d'avancer dans la définition de ses principaux éléments de la planification opérationnelle 2018-2019 pour l'IR. Le travail a été fait à partir d'une méthodologie "café du monde". Cinq groupes ont été formés, un pour chacun des résultats convenus dans la planification stratégique, qui ont été facilités par les gens du ST de l'IR.

Les participants ont commencé leurs réflexions et leurs contributions en se basant sur des questions d'orientation sur l'un des résultats et ont été orientés par les autres résultats pour compléter l'exercice. Même si la définition de produits des indicateurs précédemment convenus, les activités qui ont été jugées nécessaires pour les atteindre, les responsables et les ressources (disponibles et manquantes) pour les faire, les participants n'ont avancé que dans la définition des produits, des activités et, dans certains cas, des responsables. Aucun des groupes n'a réussi à achever l'identification des ressources manquantes pour l'accomplissement des activités qui ont été soulevées.

L'annexe 6 résume le plan opérationnel 2018 – 2019, mené par PF, l'IR et le ST.

3.7 Séance 6: Le défi de la mobilisation des ressources

Animateur: Secrétariat Technique, Initiative Régionale

Le but de cette session est de faire connaître les principaux défis de mobilisation des ressources pour l'IR, d'un échange ouvert promu par le Secrétariat technique pour rassembler les expériences et les positions des pays. À la suite de cette session, une feuille de route a été définie pour répondre à ce défi important.

Le ST a présenté cette session motivant la discussion autour des questions suivantes: Qu'est-ce que cela signifie de parler de mobilisation de ressources ? Pour élargir votre regard ? Comment s'introduire dans le Agenda du Financement au développement ? Comment allez-vous financer le Agenda 2030?

Une clarification importante qui a été faite dès le début était sur le concept des ressources que l'on veut explorer, parce qu'ils vont bien au-delà de la portée Financière. Dans le contexte de ce sujet, le ST a mentionné les plans de durabilité réalisés lors de la dernière phase du programme IPEC de l'OIT, qui peuvent servir de référence dans cette tâche. Comme lignes directrices pour la durabilité ont été prises en compte quatre Axes: politique, institutionnelle, technique, humain. La question clé serait: ¿Comment trouver le point d'équilibre dans ces quatre aspects?



L'engagement politique face à la lutte contre le TdE généré par la déclaration de Buenos Aires et l'Agenda 2030 semble être garanti. En termes de ressources humaines et institutionnelles, le système tripartite devrait être utilisé pour que les différents secteurs sociaux continuent à soutenir l'IR.

Quant au budget spécifique pour le niveau national, les pays ont besoin de ressources financières et humaines pour mettre en œuvre la stratégie. D'un brainstorming, la feuille de route suivante a été définie pour la mobilisation des ressources à deux niveaux : régional y national, qui sera examinée lors d'une réunion virtuelle de l'IR pour valider et concrétiser les actions et leurs responsables.

Régional	National
<ol style="list-style-type: none"> 1. Ressources allouées par l'OIT pour assurer le ST: <ul style="list-style-type: none"> • Cartographier l'identification des ressources au niveau régional, c'est-à-dire impliquer plus d'un pays, et faire en sorte que les points focaux explorent les moyens de plaider et garantissent ces ressources. Quelqu'un peut être embauché pour soutenir. • Augmenter les ressources humaines qui composent le ST. • Promouvoir une stratégie pour tirer parti des espaces de plaider dans le cadre du Conseil d'administration. • Mener une campagne de communication sur l'informatique dans le cadre du centenaire de l'OIT 2. Faire une demande collective (28 pays) aux partenaires. 3. Avoir un impact sur le GRULAC: 2020-2021. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter le budget alloué au PETI et au travail des adolescents dans le budget national, qui continuent à financer le soutien technique à la mise en œuvre des politiques publiques. 2. Augmenter le pourcentage assigné au PETI dans les programmes sociaux / publics d'une autre nature avec incidence dans l'enfance. 3. Faire une analyse pour l'identification des programmes sociaux / publics par pays, et si possible, relier des secteurs tels que les universitaires dans cet exercice. 4. Promouvoir l'utilisation des ressources nationales pour faciliter les réunions en face-à-face / la participation de PF. 5. Générer des contributions de ressources nationales à partir d'actions / plaider au niveau national de la PF avec le soutien du ST. 6. Mener des actions de plaider auprès des partenaires déjà présents dans les pays. 7. Intensifier la relation avec les chancelleries.



<p>4. Créer un mécanisme: demande / demande formelle de l'IR aux gouvernements, pour le positionnement de l'IR dans les portails / événements des gouvernements.</p> <ul style="list-style-type: none"> • ST lance une consultation auprès du réseau des PF. • ST envoie une communication directe au ministère des Affaires étrangères des pays. Le directeur régional de l'OIT envoie une communication aux ministres du travail. 	<p>8. Réunion interministérielle promue par les Ministères du Travail pour positionner l'IR et la nécessité d'allouer des ressources.</p>
---	---

Les contributions de la coopération sont reconnues comme une source importante pour la mobilisation de ressources. En ce sens, cinq éléments sont mentionnés:

1. Maintenir les engagements de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement et de l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement en relation avec l'IR.
2. D'explorer des alternatives avec l'Union européenne, dans le chapitre sur les droits du travail, et de former une délégation qui développera cette alternative en tirant parti de la représentation tripartite et régionale.
3. Intensifier les relations avec les Chancelleries. Une visite à Bruxelles est prévue. L'idée est d'apporter plus d'intrants, et d'envisager la possibilité d'envoyer le message à la chancellerie, par l'intermédiaire du Ministre du Travail, dans le cadre du processus, qui peut être complété par un communiqué de l'IR.
4. S'appuyer sur les stratégies avec la coopération avec laquelle le Brésil compte en tant que pays ayant de l'expérience dans ces processus.
5. Gérer la mobilisation des ressources avec les partenaires de développement Axé sur les questions relatives aux enfants.

Pour mettre fin à cette session, Le St a présenté un bref résumé du plan opérationnel qui a été fait lors d'une session précédente (cf. Annexe 6), en reprenant les produits définis dans chaque composant. La question clé de cet exercice est : Sur quelles ressources compte-t-on déjà pour chaque résultat et produit et lesquelles manquent encore ?

Les principaux commentaires sont résumés ci-dessous:

- Une fois la version finale du plan d'exploitation définie, on devrait envisager d'explorer d'autres alternatives en termes de ressources.



- Sur le modèle d'identification du risque de travail des enfants, il y a des commentaires sur la demande actuelle que l'on a avec les pays de la première phase pilote et ceux qui sont intéressés à la mettre en œuvre dans une deuxième phase. Les limitations sont identifiées en termes de capacité humaine pour un développement plus rapide. De même, le secteur syndical exprime son intérêt pour l'accès aux informations du modèle et qu'elle ne soit pas seulement dans les mains du gouvernement.
- Le soutien des pays est nécessaire pour réaliser l'inventaire des universités.

La session prend fin en reprenant le message de tirer profit des jalons importants qui auront lieu dans les prochains mois: d'une part, la RRA qui se déroule tous les 4 ans, Et d'autre part, la possibilité que 2021 soit déclaré l'Année Internationale Contre le Travail des Enfants et la Protection de l'Adolescent de Travail.

L'Annexe 14 contient la présentation sur la Mobilisation des ressources.

3.8 Séance 7: Directives d'évaluation pour l'Initiative Régionale

Conférence magistrale: M. Salvador Bustamante

Le but de cette session est de faire connaître les objectifs de l'évaluation des premiers Projets au Soutien de l'Initiative Régionale. À cette fin, M. Bustamante fait une introduction sur des concepts de base de l'évaluation, suivies de leur proposition d'évaluation. Enfin, grâce à la formation des équipes de travail, les besoins en information sont collectés pour la conception de l'évaluation, ainsi que d'autres suggestions et propositions du réseau PF.

L'évaluation des Projets de soutien à l'Initiative régionale

Le Sr. Bustamante explique Qu'il s'agit d'une évaluation indépendante de la première phase du fonctionnement de l'IR. Il existe différents types d'évaluation. Pour cette raison, il est important d'être clair sur les objectifs recherchés. Dans ce cas particulier, l'évaluation a trois objectifs:

1. Définir la pertinence de l'IR pour répondre aux exigences du sujet.
2. Orientation vers l'amélioration pour renforcer le cadre d'intervention.
3. Rassembler ce qui a été réalisé et ses impacts possibles.

L'évaluation aura comme portée la phase 1 des projets financés par l'AECID et par AACID, entre novembre 2014 et juin 2018. À cette fin, nous présenterons les groupes d'intérêt qui seront abordés et l'accent mis sur l'évaluation, ainsi que les phases et leur mécanisme de socialisation.

Les observations générales des membres de l'IR sont résumées ci-dessous:



- Il est recommandé d'examiner les ressources humaines avec lesquelles le ST compte, afin de promouvoir un plus grand nombre de personnel de soutien, si nécessaire.
- Le budget est considéré comme une priorité, de sorte qu'il est recommandé d'être intégré dans l'analyse dans le cadre d'un volet de durabilité de l'IR.
- Considérez d'autres projets qui, bien que ne provenant pas directement de l'IR, en ont bénéficié.
- Dans le cadre des critères d'efficacité, il est recommandé d'examiner les contributions de la coopération Sud-Sud. Les équipes de travail se sont réunies pour définir les éléments qui seraient impliqués dans l'évaluation. Ces préoccupations sont résumées dans l'Annexe 7.

L'annexe 13 Contient la présentation de M. Bustamante.

3.9 Séance 8: L'Initiative Régionale dans la 19^{ème} Réunion Régionale Américaine de l'OIT. Comment nous montrer et nous rendre inoubliables?

Animateur: Secrétariat Technique, Initiative Régionale

Le but de cette session était de faire connaître les principales avancées sur l'organisation de la 19e réunion régionale américaine (RRA), qui aura lieu en octobre à Panama City, ainsi que d'identifier les actions clés à prendre en considération pour la participation de l'IR dans cette réunion. À la suite de la session, un groupe PF a été nommé par un représentant des employeurs, des travailleurs et des gouvernements pour rédiger la proposition d'un paragraphe sur l'IR qui peut être inclus dans la déclaration du Panama et qui peut circuler entre tous pour les commentaires.

La St a demandé à Mme Nohely Nieto, en tant que représentante du pays hôte de la RRA et comme point focal pour le gouvernement du Panama, de faire rapport sur les principaux progrès de la réunion. Dans son allocution, Mme Nieto a fait remarquer que la définition de l'agenda est en charge des mandants (Employeurs, travailleurs, gouvernement), toutefois, elle motive les membres de l'IR à faire leur contribution pour refléter le travail de l'IR, parce que l'approche qui va prendre cette question dans la RR n'a pas été encore choisi. Il a également fait rapport sur une déclaration envoyée par le ministre du travail demandant que la question du TdE soit incluse dans l'agenda. La date limite pour clôturer l'agenda est le mois d'août. Il est donc suggéré que le sujet soit inclus dans la prochaine réunion virtuelle du réseau de PF.

En outre, des commentaires ont été fait à propos de l'opportunité qui aura lieu dans la 107^{ème} Conférence Internationale du Travail, qui se passera entre le 28 mai et le 8 juin 2018. Face à ce commentaire, il est constaté que cinq Points Focaux seront à Genève, ce qui représente une occasion d'avoir un impact sur cet agenda.



Les propositions présentées lors de la réunion pour faire connaître l'IR dans le cadre de cette conférence sont : 1. Avoir un stand de l'IR dans RRA. 2. Consolider un message dans la déclaration finale, qui puisse générer un engagement à l'action avec les hautes autorités.

3.10 Séance 9: Accords, conclusions et prochaines étapes

Animatrice: Elena Montobbio, Coordinatrice du Secrétariat Technique, Initiative Régionale

L'objectif de cette session est d'identifier les messages les plus importants de la réunion, ainsi que les principaux accords et conclusions. De même, les prochaines étapes à suivre sont mentionnées, y compris l'annonce sur le prochain siège de la V réunion du réseau des points focaux de l'IR, qui aura lieu en 2019 au Guatemala.



Ce qui suit est un bref résumé des principales conclusions des interventions faites au cours de la présente séance.

Nom et poste	Commentaires par rapport à l'IR ou de diagnose
Sr. José Manuel Salazar-Xirinachs, Directeur de l'OIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes (cf. discours dans Annexe 1)	<ul style="list-style-type: none"> • Souligne l'importance de l'exercice de planification stratégique et opérationnelle élaboré lors de cette réunion. De la même manière, il souligne les défis importants pour travailler sur des questions de durabilité et de financement de l'IR. • Réitère l'engagement de l'OIT de continuer à soutenir l'éradication de l'informatique. • Mentionner l'importance de saisir les occasions de faire connaître l'IR, en soulignant l'importance des événements clés, tels que la IVE Conférence mondiale, car ils représentent une occasion de partager les progrès et les réalisations avec le reste du monde. De même, des opportunités telles que celle présentée en 2019 avec les 20 ans de la convention n 182 de l'OIT.



Nom et poste	Commentaires par rapport à l'IR ou de diagnose
<p>Mme. Marva Howell, Point Focal de Barbados</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Considère que les quatre jours de la réunion ont été bien utilisés pour mettre à jour et discuter ce qui s'est passé dans différents pays en relation avec la situation du travail des enfants. • Le processus de consolidation d'un plan stratégique et opérationnel représente une opportunité pour jeter un nouveau regard sur la question du travail des enfants. • Il y a de graves problèmes de TdE qui touchent les enfants du Guyana, de Sainte-Lucie, de Trinité-et-Tobago, de Barbados et de tous les pays des Caraïbes, qui continueront d'affecter leurs budgets, y compris d'autres organisations de la société civile et avec un engagement fort quand ils retournent dans leurs pays. • Demande une coopération entre les pays pour continuer à avancer sur la base d'objectifs communs.
<p>M. Álvaro Vidal, Point Focal du Pérou</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Considère que de nouveaux sujets et l'échange de connaissances ont été identifiés. • Les principales réalisations de la réunion comprennent le processus de planification opérationnelle de l'IR, la mise en œuvre du modèle d'identification des risques de travail des enfants et les systèmes de communication permanents. • Une question urgente est la reconversion du travail des adolescents. On devrait revoir les règles et avoir une proposition qui applique toutes les connaissances acquises. • La mobilisation des ressources était une question clé. À ce stade, le rôle de la coopération brésilienne et espagnole dans ce processus est mis en évidence.

Acte de clôture et accord sur La V Réunion Présentielle des Points focaux (2019)

Le Secrétariat technique de l'IR a maintenu une coordination préalable avec le Guatemala pour étudier la possibilité de mener la V réunion des points focaux de 2019 dans le pays, en obtenant une réponse positive du ministère du travail et du secteur des employeurs. C'est le début d'un travail acharné, dans lequel l'ensemble du réseau coopérera, parce qu'il s'agit d'un nouveau cycle de réunions présentielles dans la mise en œuvre de la phase II de l'IR, où le soutien de l'Espagne (AECID et AACID) et du Brésil devrait continuer. Ainsi, on devrait adhérer plus de partenaires pour conférer de la durabilité à ces rencontres annuelles qui marquent une étape et renforcent l'action de l'IR.

Pour mener à bien la cérémonie de clôture de la réunion, Mme Elena Montobbio a appelé les deux délégués guatémaltèques, Mme Claudia Peneleu, représentante du gouvernement, et Mme Marlene Mazariegos représentante du secteur des employeurs.



Plus tard, elle donne le symbole de l'aller aux deux déléguées du Guatemala en tant qu'hôtes de la prochaine réunion.



3.11 Séance d'évaluation finale

Animateur: Mme Gloria Vela, consultante, Initiative Régionale

En plus de l'évaluation traditionnelle par sondage, qui sera distribuée plus tard à travers la plateforme en ligne de Survey Monkey, en espagnol, anglais et français, une évaluation complémentaire par images a été faite au cours de la réunion. L'évaluation par images a consisté à faire des interventions volontaires en plénière à partir de quelques questions directrices qui ont été générées pour chacune des images que les assistants ont reçues. Les participants ont exprimé leurs opinions sur les principaux accords conclus et ont identifié les prochaines étapes et les défis à venir pour l'avenir dans le cadre de la deuxième phase de mise en œuvre de la RI.








Image / Sujet traité	Avis exprimés dans l'assemblée
 <p><u>Qu'est-ce qui a été le plus utile de ces quatre jours?</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • La méthodologie de la construction des connaissances. • Les informations fournies par le ST et le réseau de PF.
 <p><u>Qu'est-ce qui vous considérez le plus essentiel de tout ce qui a été traité ?</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le sens de la collaboration entre les pays. • Il y a un besoin urgent de se consolider en tant que groupe et de renforcer les ressources humaines et économiques, afin que ce qui est attendu puisse être fait. Lorsqu'ils rentrent dans leur pays, il leur incombe de renforcer et de soutenir l'IR à partir de différents espaces.
 <p><u>Qu'est-ce qui vous a motivé</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'on motive les personnes qui adhèrent, qui ne sont pas seules dans cette initiative. • Les idées qu'ils avaient en tête avant de se rassembler coïncidaient et on a le sentiment qu'ils



Image / Sujet traité	Avis exprimés dans l'assemblée
<p><u>le plus de la réunion?</u></p>	<p>se déroulent de la manière attendue et avec des objectifs communs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est motivant que cette initiative s'unit en tant que région et qu'elle peut identifier des problèmes similaires. Travailler ensemble est un bon moyen d'avancer. • Engagement partagé pour l'éradication du travail des enfants.
<p> <u>Qu'est-ce qui était le plus significatif que vous avez appris lors de la réunion?</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'une des choses les plus importantes est qu'il y a beaucoup d'alliances et de programmes qui peuvent se joindre et éviter de dupliquer les efforts pour atteindre l'objectif d'éradiquer le TdE. Prioriser où elles peuvent se joindre. • Renforcer la relation entre 3 acteurs clés: les travailleurs, les entreprises, les gouvernements, ainsi que d'autres acteurs, mais principalement avec le tripartisme.
<p> <u>Quelle sera la prochaine étape quand vous retournerez dans votre pays ?</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre ce qui s'est passé dans la réunion aux acteurs impliqués dans l'informatique. • RRA: essayer de plaider pour présenter l'IR à d'autres pays et que le travail transcende d'autres parties. • Il est important de créer un engagement interne / politique afin de pouvoir mener à bien l'IR et d'ajouter plus de ministères.
<p> <u>Quelle est l'image que vous prenez de ces jours-ci?</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • La pauvreté n'est pas naturelle, elle est créée par l'homme et peut être éradiquée par les actions des hommes, «ce n'est pas un acte de charité, c'est un acte de justice». Nelson Mandela • L'Amérique latine s'engage contre le TdE.
<p> <u>Quelles choses devrions-nous améliorer pour la prochaine réunion?</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un espace pour résoudre les questions entre les participants, car le temps était très court. Il a été intéressant de connaître d'autres expériences grâce à des échanges très spécifiques.

Annexes

Annexe 1. Discours



Initiative Régionale
Amérique Latine et les Caraïbes
Sans Travail des Enfants



Iniciativa Regional
América Latina e Caribe
Livres de Trabalho Infantil



Regional Initiative
Latin America and the Caribbean
Free of Child Labour



Iniciativa Regional
América Latina y el Caribe
Libre de Trabajo Infantil

Annexe 2. Photos de l'activité initiale

Annexe 3. Séance 2: l'exécution de l'Initiative Régionale entre 2014 et 2017

Annexe 4. Plénière sur les indicateurs pour chacun des cinq résultats de l'Initiative Régionale

Annexe 5. Séance 3: Planification stratégique de l'Initiative Régionale 2018-2021: où nous allons et comment nous sommes arrivés

Annexe 6. Séance 5: Planification opérationnelle 2018-2019: À quoi s'engage-t-on? Qui le fera? Comment on va faire ça?

Annexe 7. Identification des besoins d'évaluation indépendante de l'Initiative Régionale

Annexe 8. Agenda

Annexe 9. Liste des participants

Annexe 10. Présentation des progrès et des défis pour la réalisation de l'objectif 8,7 en Amérique latine et dans les Caraïbes

Annexe 11. Présentation de l'Alliance 8,7

Annexe 12. Présentation Performance de l'initiative régionale

Annexe 13. Présentation Évaluation indépendante à l'initiative régionale

Annexe 14. Présentation mobilisation des ressources

Disponibles au: <https://bit.ly/2tkrG7s> (espagnol)